



**The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System**  
***Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent***

---

**2014 - AVIS AUX NAVIGATEURS N° 6**

RÉGION MAISONNEUVE  
SECTION MONTRÉAL-LAC ONTARIO

**Amarrage à mains libres à l'écluse supérieure de Beauharnois**

Les navigateurs sont priés de noter que le système d'amarrage à mains libres (AML) à l'écluse supérieure de Beauharnois sera utilisé comme méthode principale pour sécuriser sans amarres les navires éligibles, lors de la saison de navigation 2014.

Un navire descendant demandant l'utilisation de l'amarre no.2 doit communiquer la demande au Centre des opérations avant son arrivée au point d'appel no.6. Si l'amarre no.2 est demandée, le navire doit avoir le personnel en position prêt à opérer les treuils et un signaleur prêt en tout temps à recevoir les instructions du personnel de l'écluse.

Les navires seront avisés par rapport à l'utilisation des unités AML, du système d'auto-positionnement (SAPN) ainsi que leur position finale d'amarrage (PFA) lors de la communication initiale à la limite d'approche entrante (L/A1 pour les navires montants et L/A2 pour les navires descendants).

Une fois qu'il y a un accusé de réception de la part du capitaine/pilote des communications ci-dessus, le navire sera avisé de procéder à l'intérieur de l'écluse aussi lentement que la sécurité le permet.

En plus de l'affichage SAPN, le système de radio va transmettre trois messages aux navires qualifiés pour l'utilisation du système SAPN :

1. Un premier message lorsque le navire est à 25m de sa position finale d'amarrage : «25 mètres restants»
2. Un deuxième message lorsque le navire est à 10m de sa position finale d'amarrage : «10 mètres restants»
3. Un troisième message lorsque le navire est à sa position finale d'amarrage : «En position»

Les navires doivent accuser réception verbalement des instructions de positionnement à 25m ainsi que les instructions de navire en position, même si elles proviennent de la radio SAPN.

Une fois le navire «en position,» le capitaine/pilote sera avisé que les unités AML sont prêtes à être attachées et que le navire ne doit pas utiliser ses engins. Les unités ne seront pas déployées jusqu'à ce qu'il y ait un accusé de réception de ce message.

---

**The St. Lawrence Seaway Management Corporation**  
**Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent**

**Région Maisonneuve**  
151, rue de l'Écluse  
St-Lambert, Québec  
J4R 2V6

Tél : (450) 672-4115 Fax : (450) 672-8493

**Niagara Region**  
508 Glendale Avenue  
P.O. Box 370  
St. Catharines, Ontario  
L2R 6V8

Tel : (905) 641-1932 Fax : (905) 641-5721



**The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System**  
***Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent***

---

Après le remplissage/vidage de l'écluse, les unités AML ne se détacheront pas jusqu'à ce que les vagues d'à-coup aient disparu. Le capitaine/pilote sera informé lorsque l'opérateur est prêt à larguer le navire et il doit accuser la réception de ce message avant que les unités soient détachées.

Le navire ne doit pas utiliser ses engins jusqu'à ce qu'il soit avisé de sortir de l'écluse une fois que toutes les unités AML sont complètement rétractées.

Région Maisonneuve  
Le 28 mars 2014

---

**The St. Lawrence Seaway Management Corporation**  
**Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent**

**Région Maisonneuve**  
151, rue de l'Écluse  
St-Lambert, Québec  
J4R 2V6

Tél : (450) 672-4115 Fax : (450) 672-8493

**Niagara Region**  
508 Glendale Avenue  
P.O. Box 370  
St. Catharines, Ontario  
L2R 6V8

Tel : (905) 641-1932 Fax : (905) 641-5721